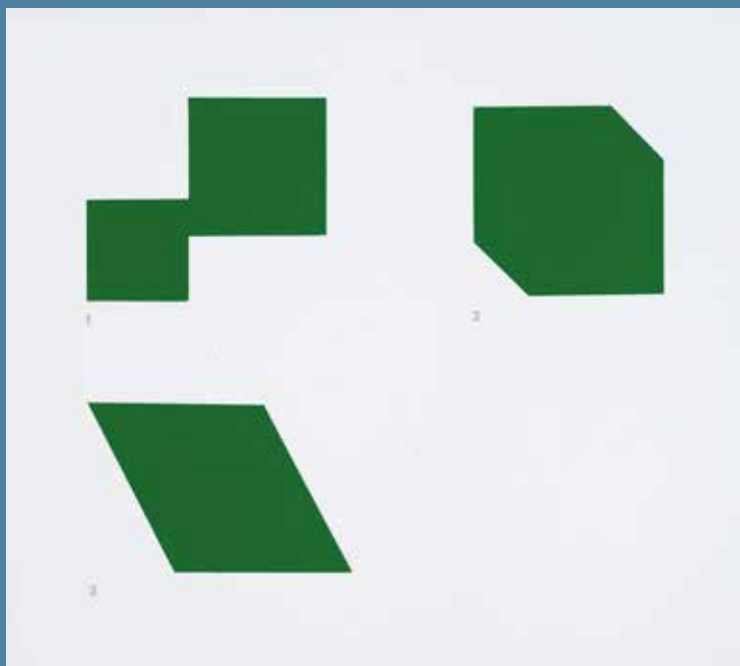




Sous la direction de  
**Louis Guay** et  
**Pierre Hamel**

# Les aléas du débat public

**Action collective,  
expertise et démocratie**





**COLLECTION**  
**SOCIOLOGIE**  
**CONTEMPORAINE**

**COLLECTION FONDÉE ET DIRIGÉE PAR DANIEL MERCURE**

La collection Sociologie contemporaine rassemble des ouvrages de nature empirique ou théorique destinés à approfondir nos connaissances des sociétés humaines et à faire avancer la discipline de la sociologie. Ouverte aux diverses perspectives d'analyse, « Sociologie contemporaine » s'intéresse plus particulièrement à l'étude des faits de société émergents.

(Liste des titres parus à la fin de l'ouvrage)

# **Les aléas du débat public**

*Action collective, expertise et démocratie*



# Les aléas du débat public

*Action collective, expertise et démocratie*

Sous la direction de

**Louis Guay** et **Pierre Hamel**



Presses de  
l'Université Laval

Financé par le gouvernement du Canada  
Funded by the Government of Canada

Canada

Nous remercions le Conseil des arts du Canada de son soutien. L'an dernier, le Conseil a investi 153 millions de dollars pour mettre de l'art dans la vie des Canadiennes et des Canadiens de tout le pays.

*We acknowledge the support of the Canada Council for the Arts, which last year invested \$153 million to bring the arts to Canadians throughout the country.*



Conseil des arts  
du Canada

Canada Council  
for the Arts

Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publication.

SODEC  
Québec

Maquette de couverture: Laurie Patry

Mise en pages: In Situ

© Presses de l'Université Laval. Tous droits réservés.  
Dépôt légal 3<sup>e</sup> trimestre 2018

ISBN: 978-2-7637-3885-7

PDF: 9782763738864

Les Presses de l'Université Laval  
[www.pulaval.com](http://www.pulaval.com)

Toute reproduction ou diffusion en tout ou en partie de ce livre par quelque moyen que ce soit est interdite sans l'autorisation écrite des Presses de l'Université Laval.

# Table des matières

<b>Avant-propos et remerciements.....</b>	<b>XIII</b>
---	-------------

## INTRODUCTION

<b>Conflits et controverses sous l'angle du débat public .....</b>	<b>1</b>
--	----------

LOUIS GUAY ET PIERRE HAMEL

Le débat public en contexte.....	4
Les controverses sociotechniques: nature et évolution.....	7
Débattre et décider: comparaisons internationales.....	13
Bibliographie.....	19

## TRANSFORMATIONS SOCIALES ET CONTROVERSES PUBLIQUES

### CHAPITRE 1

<b>La métropolisation au filtre de la controverse entre modernes et postmodernes.....</b>	<b>25</b>
---	-----------

FLORENCE RUDOLF ET DIDIER TAVERNE

De la ville à la métropole .....	26
Une controverse sur l'espace public.....	30
L'émergence d'un nouveau rapport à l'espace.....	33
Conclusion.....	41
Bibliographie.....	43

### CHAPITRE 2

<b>La mixité sociale, un débat silencieux .....</b>	<b>47</b>
---	-----------

MARIE-HÉLÈNE BACQUÉ ET ÉRIC CHARMES

Les chercheurs et la mixité sociale .....	49
La discussion des avantages de la mixité et des effets de quartier...	49
Des politiques publiques qui laissent dubitatifs.....	51

Des critiques qui n'affectent pas les politiques publiques .....	54
La mixité comme idéal urbain.....	55
La mixité comme outil de marketing politique .....	57
Conclusion : ne pas ouvrir la boîte de Pandore?.....	61
Bibliographie.....	64

### CHAPITRE 3

#### **Les controverses sur la gestion de l'eau et de l'assainissement au Brésil dans le cadre du plan national pour ces services..... 69**

ANA LUCIA BRITTO, ANTONELLA MAIELLO ET YASMIM RIBEIRO MELLO

Participation publique, débat public et controverses .....	71
Participation et débat public au Brésil .....	75
Le PLANSAB .....	77
Les acteurs participant au processus de consultation publique .....	78
1- Les entreprises privées d'eau et d'assainissement .....	79
2- Les syndicats .....	79
3- Les ONG et les mouvements sociaux organisés .....	79
4- Les agences régulatrices et les agences de l'eau .....	80
5- Les associations professionnelles.....	80
6- L'administration publique et les agences gouvernementales nationales.....	81
7- Les gouvernements des États fédérés et les gouvernements municipaux.....	81
8- Les compagnies d'eau et d'assainissement des États fédérés et des services publics municipaux (les opérateurs des services)	81
Les thèmes de la consultation publique et les controverses.....	82
Conclusion.....	88
Bibliographie.....	90

### CHAPITRE 4

#### **Anticiper les controverses : les audits de sécurité routière, ressource de légitimité d'impartialité ..... 93**

GEOFFREY CARRÈRE

Contextualisation politique et rationalité gouvernementale : l'audit de sécurité routière, un instrument programmatique? .....	96
Les audits de sécurité routière : une expertise technique .....	98
Méthodes .....	100
L'audit de sécurité routière québécois : le retour du contrôle des services centraux sur les projets routiers.....	101



L'audit de sécurité routière français: le retour des instances centrales dans un univers judiciaire.....	103
L'audit de sécurité routière: une ressource de légitimité d'impartialité .....	106
Conclusion.....	108
Bibliographie.....	110

## CHAPITRE 5

### **Expertises et expériences en environnement..... 113**

LOUIS GUAY

La sociologie de l'expertise .....	115
La construction de l'expertise et de son rôle social .....	117
Rapports à l'environnement et décision publique .....	122
Expertise et expérience environnementales sur les enjeux urbains .....	125
Conclusion.....	129
Bibliographie.....	130

## INSTITUTIONS, MÉDIAS ET ACTIONS PUBLIQUES

### CHAPITRE 6

### **Les instruments de mesure de l'opinion publique contribuent-ils à la défiance européenne vis-à-vis des OGM?..... 137**

VIRGINIE TOURNAY

Expertise « démocratisée » des OGM et pacification du débat public: un pari impossible.....	137
La mesure de l'opinion publique dans les choix scientifiques et technologiques.....	142
Un outil non adapté à la connaissance de l'opinion publique .....	143
La fabrique de l'opinion publique européenne sur l'ingénierie génétique.....	145
Politiques institutionnelles et débats publics en matière d'ingénierie génétique.....	149
La fabrique de l'opinion publique sur les questions relatives à l'ingénierie génétique .....	150
Les trajectoires sociales et institutionnelles des produits de l'ingénierie génétique .....	152
Conclusion.....	154
Bibliographie.....	155

**CHAPITRE 7****Le débat public, ressource cognitive et politique..... 157**

SÉBASTIEN CHAILLEUX

La controverse sur le gaz de schiste : entre débat public et contestation territoriale.....	160
La participation publique «sauvage»: de la recherche du consentement local à la formation de la contestation .....	161
Histoire de deux cités: les dispositifs de participation officielle du public et leurs effets sur la controverse.....	165
La participation publique, la confiance et le rôle du tiers arbitre .....	173
Bibliographie.....	175

**CHAPITRE 8****Le rôle des médias dans les débats, les controverses et les conflits : l'approche de l'interdépendance asymétrique entre médias et acteurs politiques ..... 179**

ANNE-MARIE GINGRAS

Les rôles des médias dans les débats, les conflits et les controverses .....	181
Les médias sont-ils des «acteurs politiques»? .....	183
Les médias sont-ils des outils économique-idéologiques, ou stratégiques? .....	187
Le rôle des médias à l'ère numérique: l'approche de l'interdépendance asymétrique avec les acteurs politiques.....	191
Conclusion.....	196
Bibliographie.....	197

**CHAPITRE 9****Contestation anti-OGM en Europe et en Amérique du Nord à l'ère de la post-vérité ..... 201**

ÉRIC MONTPETIT

Les médias.....	203
Les cercles de décideurs .....	205
Les contestataires politiques.....	208
Les scientifiques.....	211
Conclusion.....	213
Bibliographie.....	214

## MOBILISATIONS SOCIALES ET DÉMOCRATISATION

### CHAPITRE 10

#### **Controverses et participation dans la planification environnementale: le cas du Plan de mobilité durable de Québec..... 221**

EMILIANO SCANU

Introduction.....	221
Participation publique, enjeux environnementaux et planification urbaine: les raisons d'un mariage.....	223
La participation publique comme engagement public: le modèle communicationnel.....	225
La planification environnementale et ses controverses: l'exemple de la mobilité durable.....	228
Le plan de mobilité durable de Québec: une planification en trois phases.....	230
Les discours sur la mobilité durable à Québec.....	232
La participation publique dans la planification de la mobilité durable à Québec: une évaluation critique.....	235
Le processus de participation .....	235
Les résultats de la participation .....	237
Conclusion.....	238
Bibliographie.....	240

### CHAPITRE 11

#### **Saisir ce qui se passe entre dedans, dehors et autour: une approche dynamique de la portée de la participation publique ..... 243**

GENEVIÈVE CLOUTIER ET GUILLAUME BÉLIVEAU-CÔTÉ

La participation publique « individuelle ».....	245
Le processus institutionnel comme entrée pour accéder à ce qui sort du cadre .....	247
Un vélo-boulevard pour Québec.....	248
Un lien cyclable utilitaire .....	249
Une approche dynamique de la participation.....	251
Les acteurs en scène(s) et les positions en débat .....	254
Les positions au sein du dispositif.....	254

Le vélo : une action collective individuelle?.....	255
Les tenants du vélo comme expérience urbaine.....	256
Les tenants d'une stratégie par étapes.....	257
Les tenants de la non-intervention sur René-Lévesque.....	257
Les acteurs et leurs positions – synthèse .....	257
Les canaux médiatiques comme maillon de bifurcation .....	258
Deux approches différentes pour une même mise en valeur de perspectives alternatives.....	260
Une stratégie de participation conditionnée par la position dans le réseau.....	261
Un processus dynamique, à saisir en continu .....	263
Bibliographie.....	264

## CHAPITRE 12

### **Échanges en réseaux, débats viraux : les nouveaux espaces du débat public..... 267**

SANDRA RODRIGUEZ

Des espaces publics en réseaux.....	271
Échanges viraux et production de sens.....	276
Un espace d'expérimentation de l'action .....	278
Des espaces de résistance.....	280
Espace d'expression, espaces de relation aux autres.....	281
De l'effet boule de neige aux effets de filtre.....	283
Conclusion.....	287
Bibliographie.....	289

## CHAPITRE 13

### **Débat public et enjeux urbains : la contribution des mouvements sociaux ..... 293**

PIERRE HAMEL

L'action publique sur la scène urbaine .....	294
Action collective, participation, gouvernance et délibération .....	299
Les mouvements urbains dans l'espace public politique .....	305
Conclusion.....	309
Bibliographie .....	310
<b>Les auteurs..... 315</b>	

## Avant-propos et remerciements

Ces dernières années, alimentées par des controverses et des conflits multiples, les scènes de débat public se sont multipliées. Dans quels termes est-il possible de les décrire et de les analyser? Quelles sont les modalités pratiques et normatives sous-jacentes aux représentations et aux prises de position des acteurs sociaux dans l'espace public? Assistet-on à une démocratisation de l'expertise en relation avec une participation citoyenne accrue? Quelle est la pertinence des médias traditionnels en comparaison de celle des réseaux sociaux? En quoi le nouveau paysage social, culturel et politique change-t-il notre compréhension de la démocratie? Voilà quelques-unes des questions abordées dans cet ouvrage collectif. Celles-ci sont au cœur des activités du Groupe de recherche sur les institutions et les mouvements sociaux (GRIMS) qui en traite sous l'angle des changements institutionnels, des mouvements sociaux et de l'action des groupes organisés. Sur le plan empirique, ce sont avant tout les questions urbaines et environnementales qui retiennent notre attention. Les nombreux séminaires tenus à l'Université de Montréal et à l'Université Laval par le GRIMS nous ont fourni l'occasion d'analyser les politiques publiques dans ces domaines à partir de contextes sociaux et culturels variés. C'est de cela que rendent compte les auteurs de cet ouvrage collectif qui, à un moment ou un autre, ont eu l'occasion de contribuer aux travaux et à la vie intellectuelle du GRIMS, notamment en participant à ses séminaires.

\* \* \*

Ce livre n'aurait pas été possible sans l'appui financier de plusieurs organismes. Il s'agit d'abord du réseau Villes régions monde (VRM), de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) qui a favorisé la collaboration entre chercheurs du Brésil, de la France et du Québec, de même

que du ministère des Relations internationales et de la Francophonie du gouvernement du Québec. Nous les en remercions très chaleureusement. Nous tenons aussi à témoigner notre gratitude à Émerance Bordeleau, étudiante à la maîtrise en sociologie à l'Université de Montréal, qui a mis en forme le manuscrit. Enfin, nous devons remercier les deux évaluateurs externes qui ont fourni des commentaires judicieux sur chacun des chapitres et sur l'ensemble du livre, de même que Daniel Mercure, directeur de la collection « Sociologie contemporaine », qui a accueilli ce livre dans sa collection avec enthousiasme.

Québec et Montréal, juin 2018

Louis Guay et Pierre Hamel

## INTRODUCTION

# Conflits et controverses sous l'angle du débat public

LOUIS GUAY ET PIERRE HAMEL

Les sociétés ou plus précisément les milieux sociaux, économiques, politiques et culturels à l'intérieur desquels vivent les citoyens sont caractérisés par un pluralisme grandissant. Dans le cadre de la modernité, comme le souligne Jean Leca, celui-ci est d'entrée de jeu un défi à la démocratie, alors que la « légitimité “ascendante” venant du “bas” » est arrimée à la « souveraineté de l'État et [...] [à] l'autonomie de l'individu » (1996 : 226). Or, à la suite de l'aggravation des inégalités sociales tant à l'échelle planétaire que locale ou régionale, son importance s'est accrue, conduisant certains à parler sans retenue de l'échec du « modèle démocratique et libéral » (Welsh, 2016).

Ce constat est inquiétant, mais peu surprenant. Les difficultés d'aujourd'hui résultent de l'encombrement des conflits passés non résolus et dont les traces agglutinées ont entraîné une résistance au changement, à commencer par l'opposition à l'avancement des forces de démocratisation. Mais comment des acteurs sociaux mobilisés font-ils échec aux discriminations, aux inégalités, aux exclusions qui entachent l'essor de la démocratie ? Dans quelle mesure prévalent des scènes ou des arènes de débat public où les échanges conduisent à faire avancer la construction de compromis sociopolitiques, mais aussi sociotechniques ou socioculturels ? Le débat public peut-il aider à la démocratisation, que ce soit en favorisant la reconnaissance sociale, en évitant les consensus trop hâtifs ou en introduisant des principes éthiques au bénéfice des pratiques et des savoirs scientifiques, notamment sur le plan de leur engagement ? Comment se construit une communauté au-delà des divisions et des

injustices actuelles ou passées grâce à un élargissement des échanges dans l'espace public? Quel est le rôle des mouvements sociaux, des experts, des scientifiques, mais aussi des médias et de l'État à ce sujet?

À partir de ces questions, nous avons choisi d'explorer plusieurs facettes que le débat public dans ses formes instituées, informelles ou émergentes met en œuvre. L'objectif poursuivi est avant tout de faire avancer la compréhension du débat public, à commencer par son rôle dans le renouvellement de la démocratie ou dans l'approfondissement des processus de démocratisation, les deux étant liés.

Ces dernières années, tant dans le domaine de la sociologie, celui de la science politique que celui des études en administration et en communication, le thème du débat public et des controverses qui l'alimentent a retenu l'attention des chercheurs (Bacqué, Rey et Sintomer, 2005; Revel *et al.*, 2007; Bacqué et Sintomer, 2011; Nabatchi *et al.*, 2012; Wood, 2012; Hanemaayer et Schneider, 2014). L'accent a été mis sur les dispositifs institutionnels, l'engagement des acteurs, la dimension comparative et les bénéfices qu'on peut attendre des expériences menées en son nom, tout autant que sur leurs limites. Ces travaux ont fait ressortir la diversité des dispositifs mis en place, leur inscription socioculturelle de même que les quelques doutes qu'ils ont soulevé quant à leur portée en matière de démocratie et de démocratisation. Pour les plus optimistes, on serait engagé sur la voie d'un renouvellement de l'action publique dans le sens d'une mise en cause des formes traditionnelles de représentation (Papadopoulos, 2004). Mais ce jugement a lui-même été tempéré par celles et ceux qui voient dans la gouvernance délibérative une orientation dont les composantes doivent coexister avec les modèles ou les conceptions hiérarchiques du politique toujours en vigueur (Bevir et Rhodes, 2010). Au final, en tenant compte des résultats nuancés, ambivalents, voire des commentaires très réservés parsemant les conclusions des travaux de recherche, que doit-on retenir pour faire avancer la connaissance du débat public?

D'entrée de jeu, posons l'hypothèse que les controverses alimentent le débat public. On peut les relier à des conflits d'intérêts, de représentations et de savoirs sans lesquels elles s'étioleraient. Paradoxalement toutefois, les débats publics ne conduisent pas nécessairement à une meilleure compréhension des enjeux et des problèmes, voire à un respect mutuel des positions défendues par les protagonistes. Certains doutent même qu'on puisse résoudre les discordes fondamentales à partir d'un souci de vérité (Angenot, 2008).



On peut faire appel à certains exemples dans l'histoire politique montrant que, en dépit d'un recours à des arguments rationnels, les opposants ne parviennent pas à changer d'avis. Pourquoi, dès lors, recourir au débat public? Existe-t-il des situations, des perspectives, des cadres institutionnels, des approches plus valables que d'autres pour résoudre les conflits ou les controverses, que ceux-ci concernent des enjeux concrets tels que les nombreux problèmes environnementaux, ou qu'ils portent sur des questions plus abstraites si l'on pense à certains débats scientifiques?

On sait que les débats publics sous forme de consultations ou de délibérations ne peuvent rendre compte de la diversité des participants. C'est pourquoi parler de débat public au singulier pose problème si l'on pense aux groupes secondaires. C'est la raison pour laquelle il devient difficile d'esquiver la question de la définition même de public, le terme se déclinant de plus en plus au pluriel (Warner, 2005).

L'étude des controverses, tant par le biais de la sociologie politique que par celui des STS (*Science and Technology Studies*), a attiré l'attention de la communauté scientifique sur les enjeux éthiques et sociaux, concernant par exemple le pouvoir et l'influence de la science et des scientifiques (tant au sein des systèmes scientifiques qu'en relation avec les pouvoirs économiques et politiques). Mais d'autres aspects propres à la portée instrumentale du savoir scientifique – au rôle des experts et de l'expertise dans la décision publique – et à sa mise en œuvre dans l'élaboration de décisions publiques soulèvent des questions sur la nature et les incidences des connaissances et du savoir. On revient ici aux choix sociaux et politiques des sociétés pluralistes. Quelle est l'utilité du savoir fourni par les sciences, y inclus les sciences sociales? Le poids de la science ou des connaissances scientifiques est-il plus grand dans les contextes réflexifs et incertains qui caractérisent les sociétés contemporaines? Si les conflits sont inévitables, voire salutaires comme certains le pensent, quelles connaissances peuvent contribuer à les transformer en controverses dynamiques susceptibles de contribuer à la formulation de véritables décisions démocratiques?

Afin d'apporter des éléments de réponse à ces questions, les auteurs de ce livre puisent dans un bagage commun. Prenant appui sur les recherches menées individuellement et collectivement, il s'agit, premièrement, de faire état des résultats d'enquêtes sur un certain nombre de travaux empiriques relatifs à une multitude d'objets disparates (nature, quartiers urbains, agglomérations métropolitaines, forêts, gestion de l'eau, réchauffement climatique, participation, expertise...) et sur diverses catégories

d'acteurs (mouvements sociaux, lobbys, scientifiques, gestionnaires publics, experts, élus, spécialistes des médias). Deuxièmement, l'objectif est de contribuer à déconstruire, puis à reconstruire à partir d'une perspective transdisciplinaire les trajectoires empruntées ces dernières années par la réflexion dans les sciences sociales et humaines autour des thèmes, à plusieurs égards convergents, que sont les conflits, les controverses et le débat public.

Même si ces thèmes et les objets qu'ils subsument ne sont pas toujours considérés par les chercheurs dans leurs interactions, il nous a paru nécessaire de les appréhender ici sous cet angle. Nous pensons qu'en les saisissant dans leurs interrelations nous serons mieux à même de comprendre les difficultés que rencontrent les acteurs sociaux dans leur volonté de surmonter les inégalités et les injustices qui font obstacle au développement des sociétés démocratiques. Cela devrait nous aider aussi à mieux saisir la portée, mais également les limites du débat public à cet égard. Si, pour paraphraser Harry Collins (2014), il y a lieu de se demander si nous sommes tous devenus des experts scientifiques, il n'en demeure pas moins que la science ne peut plus se faire entièrement derrière des portes closes. À l'instar d'autres champs de pratiques sociales, le développement des connaissances est de plus en plus soumis à des examens démocratiques (Horlick-Jones *et al.*, 2007).

## LE DÉBAT PUBLIC EN CONTEXTE

La notion même de débat public, caractéristique des forums et des arènes de discussion, d'échange et de confrontation ponctuant la vie démocratique, ne peut être évoquée sans faire référence au fondement de la légitimité politique dont elle se réclame. Avant de prendre une décision importante engageant toute une collectivité, les régimes démocratiques acceptent de soumettre les conflits à des procédures équitables d'examen, que ce soit sous forme d'enquête, de procédures d'évaluation ou de modalités destinées à la construction de compromis sociopolitiques (Hampshire, 2000).

Le recours à une raison publique par des citoyens autonomes demeure toutefois, pour les sociétés démocratiques, un idéal dont le chemin pour y parvenir est semé d'embûches (Girard et Le Goff, 2010). Il ne s'agit pas d'en faire la nomenclature. Nous nous limiterons pour l'instant à prendre acte des exigences ou des choix normatifs préalables à un tel exercice, et ce, à la lumière de ce qui définit en propre la nature des régimes démocratiques (Tilly, 2007).

À cet égard, le modèle délibératif proposé par Jürgen Habermas (2003) – même s’il n’est pas le seul à en avoir fait la promotion (voir, entre autres, Bessette, 1994; Cohen, 1989) – a, à partir des années 1980, retenu l’attention et stimulé la réflexion autour d’une conception renouvelée de la démocratie. S’écartant à la fois du libéralisme et du républicanisme, il partage avec ces traditions le souci de promouvoir les valeurs inhérentes à la modernité. La démocratie délibérative repose sur trois principes : 1) un principe de délibération accordant au meilleur argument la préséance afin de convaincre le plus grand nombre (cet argument s’oppose à l’établissement des préférences par l’entremise du marché, par exemple) ; 2) un principe d’inclusion visant à permettre au plus grand nombre de prendre part à la discussion ; 3) un principe de transparence tourné vers l’ouverture et le caractère « démocratique » de l’exercice (Blondiaux, 2005 : 127).

En plus de miser sur la rationalité des arguments, la vision inhérente à ce modèle va de pair avec l’idée que le débat est susceptible de transformer les intérêts, à commencer par la perception que l’on en a. La rationalité discursive se distingue de la rationalité instrumentale ; elle peut parvenir à modifier les préférences grâce à la persuasion de sorte qu’un consensus ou quelque chose d’approchant soit possible. Ainsi, non seulement on peut modifier les préférences, mais celles-ci peuvent se rapprocher (Van Mill, 2006 : 10).

Le recours à la rationalité communicationnelle comme fondement de la démocratie doit permettre de surmonter les travers inhérents aux modèles précédents. Dès lors, la valeur de la démocratie délibérative repose sur la dimension communicationnelle à partir de laquelle elle est conçue. Cette perspective permet aux acteurs sociaux, égaux et libres, de formuler des arguments rationnels tournés vers une compréhension mutuelle, en interaction avec leurs pairs, afin de construire un consensus.

En tant que modèle normatif de démocratie, la démocratie délibérative ne fait pas l’unanimité. Ses prétentions, par exemple, à démocratiser la vie politique laissent de côté ce que certains considèrent comme un ingrédient essentiel de celle-ci à savoir les rapports antagonistes. C’est ce qui conduit Chantal Mouffe à retourner aux passions et au pluralisme des sociétés et de proposer à la place un « pluralisme agonistique ». Celui-ci se démarque du modèle délibératif à partir d’une définition des acteurs en tant qu’adversaires : « La catégorie centrale de la politique démocratique devrait être celle de l’“adversaire”, c’est-à-dire de l’opposant avec qui l’on partage une allégeance commune aux principes démocratiques de liberté

et d'égalité, tout en étant en désaccord sur le sens à leur accorder. Les adversaires s'affrontent, car ils veulent que leur interprétation des principes devienne hégémonique» (2003 : 149).

Michael Walzer (2004) prend également ses distances à l'égard du modèle délibératif, à partir cependant d'autres prémisses. Pour lui, la vie politique ne se limite pas à un usage en commun de la raison. Dans le débat public prévalent plusieurs autres dimensions – en particulier d'autres valeurs – que celles de la raison. On peut penser, notamment, à l'engagement, à la solidarité, au courage (2004 : 92). S'il est vrai que la délibération est partie prenante de tout processus politique, elle n'en est pas moins un élément parmi d'autres. Qui plus est, elle n'en constitue pas l'élément central. Les positions défendues par les protagonistes dans l'espace politique passent davantage par les intérêts en présence, les rapports de force et l'efficacité des négociations que par la qualité des arguments.

Les critiques et les doutes formulés à l'endroit de la démocratie délibérative ont permis à ses défenseurs de nuancer leur pensée (voir par exemple Gutmann et Thompson, 2004). De plus, ils ont contribué à approfondir la réflexion sur le débat public et à évaluer son poids dans la démocratie et son importance dans les processus de démocratisation.

Les modèles analytiques et normatifs du débat public sont, eux-mêmes, sujets à controverse. Il reste que le débat public comporte aussi des aspects sociaux ou sociologiques que l'on ne peut non plus passer sous silence. Comme le mentionne Joseph Gusfield, les problèmes sociaux ne sont pas d'emblée des problèmes publics. Ils ne le deviennent – sous l'angle d'«enjeux de conflit ou de controverse dans les arènes de l'action publique» (2009 : 5) – que par l'entremise de l'appropriation des « titres de propriété », à l'égard du problème, à la suite de l'affrontement d'un ensemble de groupes et d'institutions.

En dépit de leurs limites, les débats publics jouent un rôle important dans la décision. Ils contribuent à fournir des informations pertinentes. Ils peuvent également aider à mesurer la valeur des informations et des arguments afin de déterminer ceux qui méritent une attention plus grande et qui sont, de ce fait, davantage susceptibles d'influencer la décision. Ils participent dès lors à former le jugement ou l'appréciation subjective.

Considéré sous l'angle d'une mise à contribution discursive de l'ensemble de celles et ceux qui sont concernés par un enjeu, le débat public rend possible l'expression de différents points de vue et rationalités à l'intérieur d'arènes publiques très variées (médias, rassemblements popu-